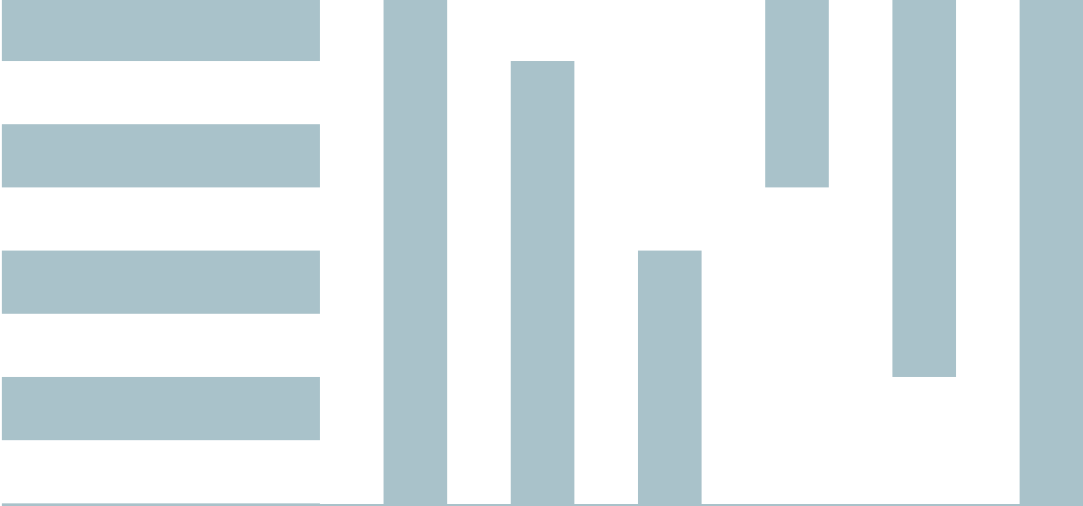


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

 **NORMANDIE**
Cabourg Pays d'Auge
communauté de communes





SOMMAIRE

Le territoire de la communauté de communes	4
Les compétences	6
La relation aux communes	7
Les services ressources	8
Le patrimoine et la maîtrise d'ouvrage	10
L'événementiel, relations aux usagers	11
La gestion des déchets	12
Le cycle de l'eau	14
L'aménagement du territoire	16
Le scolaire et l'action sociale	18
Les actions culturelles et le sport	20
L'attractivité	22

LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Située dans le Calvados, la communauté de communes Normandie Cabourg Pays D'Auge (NCPA) présente une grande variété de paysages : le littoral de la Côte Fleurie, le bocage verdoyant et vallonné du Pays d'Auge, les marais de la Dives, les terres d'élevages ainsi que les grands espaces de culture bordant la plaine de Caen.

LES 38 COMMUNES

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| 01. Amfreville | 20. Grangues |
| 02. Angerville | 21. Hérouvillette |
| 03. Auberville | 22. Heuland |
| 04. Basseneville | 23. Hotot-en-Auge |
| 05. Bavent | 24. Houlgate |
| 06. Beaufour-Druval | 25. Merville-Franceville |
| 07. Beuvron-en-Auge | 26. Périers-en-Auge |
| 08. Bréville-les-Monts | 27. Petiville |
| 09. Brucourt | 28. Putot-en-Auge |
| 10. Cabourg | 29. Ranville |
| 11. Cresseveuille | 30. Rumesnil |
| 12. Cricqueville-en-Auge | 31. Saint-Jouin |
| 13. Dives-sur-Mer | 32. Saint-Léger-Dubosq |
| 14. Douville-en-Auge | 33. Saint-Samson |
| 15. Dozulé | 34. Saint-Vaast-en-Auge |
| 16. Escoville | 35. Sallenelles |
| 17. Gonneville-en-Auge | 36. Touffréville |
| 18. Gonneville-sur-Mer | 37. Varaville |
| 19. Goustranville | 38. Victot-en-Auge |



Données 2024



27 925
hectares



17 km
de littoral



31 397
habitants



3
zones d'activités



66
élus
communaux



75%
des entreprises en 2024
sont des TPE*



113,6
habitants
au km²



9
conseils
communaux



5
bureaux
communaux
délibérants



100
délibérations

Imprimé par : IMB – 200 exemplaires – impression selon les normes environnementales PEFC, papier 100% recyclable.
Crédits photos : ©Jules Vincent - Normedia, ©Sequana Consulting, ©Nicolas Robinet, ©Service communication NCPA, ©NCPA tourisme
Création graphique : © Laurent Muller - webdesign-consulting

* Très petites entreprises

LES COMPÉTENCES

La communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge (NCPA) exerce un certain nombre de compétences fixées par la loi et arrêtées dans ses statuts.

SCOLAIRE

- Écoles communautaires (Dozulé et Escoville)
- Restauration scolaire en régie
- Centres de loisirs (Amfreville, Dozulé et Merville-Franceville) et local jeunes (Dozulé et Merville-Franceville)

ACTION SOCIALE

- Trois Relais Petite Enfance (Dozulé, Merville-Franceville et Varaville)

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

- Deux points d'accueil Info 14 - France Services (Dozulé et Merville-Franceville)
- Information et orientation des usagers
- Accompagnement dans les démarches en ligne

ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET NUMÉRIQUES COMMUNAUTAIRES

- École de musique
- École de voile
- Espaces Publics Numériques (Dozulé, Gonneville-en-Auge et Houlgate)
- Gymnases (Dives-sur-Mer et Dozulé)

GENS DU VOYAGE

- Gestion des aires permanente, familiale et de grand passage

TOURISME

- Office de tourisme intercommunal
- Accueil, information et promotion touristique
- Valorisation du patrimoine

ENVIRONNEMENT

- Protection contre les risques d'inondation et préservation des cours d'eau du bassin de la Dives et des rives de l'Orne
- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

DÉCHETS

- Organisation de la collecte des déchets ménagers
- Gestion des trois déchetteries (Bréville-les-Monts, Merville-Franceville et Périers-en-Auge)
- Prévention et sensibilisation pour une réduction des déchets
- Valorisation des déchets collectés en déchetterie

ASSAINISSEMENT

- Traitement des eaux usées (gestion des stations d'épuration et création de réseaux publics)
- Contrôle des branchements des particuliers au réseau
- Évaluation et suivi de la qualité des eaux de baignade

AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉ

- Autorité organisatrice de la mobilité
- Entretien du réseau des chemins de randonnée
- Urbanisme : instruction des dossiers

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création et gestion des zones d'activités
- Accompagnement au développement des entreprises
- Promotion des productions locales



LA RELATION AUX COMMUNES

Au cours de l'année 2024, la communauté de communes a poursuivi ses actions pour renforcer toujours plus le dialogue avec ses communes membres, dans une logique d'écoute et d'accompagnement propre aux valeurs de notre Pacte de gouvernance.

Cela passe au quotidien par :

- les instances communautaires, dans lesquelles siègent des conseillers municipaux, notamment au sein des commissions thématiques,
- l'information et la concertation, notamment sur les grands projets pour lesquels sont organisés des groupes de travail ou des rencontres sur le territoire au plus proche des communes,
- le dialogue régulier avec les secrétaires de mairies et directeurs généraux des services, lors de temps privilégiés tenus plusieurs fois dans l'année.

2024 a également été l'occasion d'expérimenter un dispositif d'accompagnement à l'émergence de projets des petites communes. 5 communes ont été accompagnées sur le thème « Révéler les territoires » : Gonneville-en-Auge, Goustranville, Petiville, Touffreville et Victot-en-Auge.

Culture, bâtiment, action sociale... Autant de sujets à explorer à l'échelle locale.



7

conférences
des maires



4

réunions DGS et
secrétaires de mairies



23

agents
mutualisés



4

services
mutualisés



75

conseillers municipaux
aux commissions

Le service ressources humaines : 5 collectivités mutualisées et 2 collectivités en prestation de service

Le service informatique : 10 collectivités mutualisées

Le service commande publique : 1 commune mutualisée

Le conseil de développement de Normandie Cabourg Pays d'Auge

Le conseil de développement, dit « CODEV », réunit des citoyens volontaires pour contribuer à élaborer et enrichir les politiques publiques communautaires.

En 2024, le CODEV a vu sa composition renouvelée : un nouveau président et des membres mobilisés autour d'une dynamique rythmée par des temps de travail et de réflexion, des auditions de professionnels, des enquêtes...

Deux sujets ont été explorés : les énergies au service de la transition, et le tourisme entre terre et mer.

LES SERVICES RESSOURCES

Les directions ressources humaines, commande publique et informatique sont mutualisées avec d'autres communes du territoire afin de leur permettre de bénéficier de compétences partagées, mais aussi d'harmoniser les outils et de rationaliser les coûts chaque fois que cela est possible.

La direction des finances participe à la programmation, la révision, l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de l'exécution du budget ainsi que son pilotage stratégique. Il assure également la gestion du budget de la communauté de communes en lien avec les différents services et régies, ainsi que les relations entre les fournisseurs, prestataires et la Trésorerie.

Tous se mobilisent autour des missions de support, de conseil, de gestion, d'assistance et accompagnent aux projets.

Les ressources sont précieuses !

BUDGET PRINCIPAL EN 2024

Dépense de fonctionnement :

20,98 M€

Dépense d'investissement :

2,25 M€

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS ET D'INNOVATION NUMÉRIQUE

Le service système d'information et d'innovation numérique assure l'administration, la sécurité et la mise en place des projets et des équipements informatiques.

Données 2024



14

adhérents

(10 communes, 2 syndicats
et 2 EPIC)



220

postes
informatiques



875

interventions
d'assistance informatique



7

agents

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Mise en œuvre du portail citoyen «mesdemarches.fr» qui permet de dématérialiser plusieurs demandes.
- Déploiement d'une solution de sensibilisation aux risques informatiques incluant des campagnes de phishing.
- Mise en place d'un coffre-fort pour la sécurisation des mots de passe.



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

En collaboration avec les élus, les directions, les représentants du personnel et les agents, la communauté de communes mobilise le service RH pour favoriser la qualité de vie au travail et accompagner les agents tout au long de leur parcours professionnel.



2 589

paies réalisées



185

agents



7

adhérents
(5 mutualisés et 2 en
prestation de service)



215

jours de formation
réalisés par 80 agents

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Mise en place de moments de convivialité comme des petits-déjeuners, des repas et le renouvellement de la journée des agents avant la période estivale.
- Réaménagement des espaces de travail : 3 ateliers de l'ergonome et intervention du MIST, achat de nouveaux mobiliers, réorganisation des bureaux.
- Expérimentation sur les cycles de temps de travail du 1er juillet au 31 décembre 2024 pour 36 agents volontaires

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, DES ASSEMBLÉES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Aux côtés des élus, des directions et des services, la communauté de communes mobilise le service Commande publique pour garantir la bonne mise en œuvre des procédures de marchés publics, accompagner la politique d'achats, notamment via les groupements de commandes et assurer le suivi des contractualisations et des subventions partenariales. Elle s'appuie également sur le service Affaires juridiques et Assemblées, qui contribue à la prise de décision, au montage des projets intercommunaux et à la bonne organisation des instances telles que les conseils et bureaux communautaires.



24

procédures de
commandes publiques



100

délibérations



11

Commission
d'Appel d'Offres (CAO)

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Entrée en vigueur du contrat de concession dans le cadre de l'opération du centre aqualudique.
- Installation de séances délibératives du Bureau communautaire.

PATRIMOINE ET GRAND PROJET

PATRIMOINE ET MAÎTRISE D'OUVRAGE

La direction du patrimoine et de la maîtrise d'ouvrage assure la gestion des bâtiments intercommunaux et le pilotage des projets de construction. Elle dispose aussi d'une équipe dédiée à l'entretien des espaces verts et des chemins ruraux d'intérêts communautaires.

Sur ce point et en 2024, la communauté de communes a notamment réalisé un inventaire complet des chemins entretenus par NCPA et évalué les possibilités de valorisation touristique ou écologique en intégrant de nouveaux chemins. À l'automne, plusieurs ateliers ont été organisés en associant les élus.

Enfin, l'un des plus importants projets de ces dernières années, le centre aqualudique, a vu ses travaux s'achever dans les délais annoncés. La communauté de communes a inauguré et ouvert son centre aqualudique Aqua Diva à l'été 2024 après près de 18 mois de chantier.

Données 2024



3

classes supplémentaires
à l'école d'Escoville



70 km

de chemins de randonnées
à entretenir



36

infrastructures
sous la gestion du service

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Finalisation des travaux et mise en service du centre aqualudique AquaDiva.
- Finalisation des travaux et mise en service de l'extension de l'école intercommunale d'Escoville.
- Innovation avec la mise en place d'une liaison d'échange d'énergie entre le futur casino de Cabourg et le Centre aqualudique.
- Adoption par le conseil communautaire de la définition d'intérêt communautaire sur les chemins de randonnée, dans la perspective d'une valorisation de notre territoire.





ÉVÉNEMENTIEL, RELATIONS AUX USAGERS

Le service communication de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge (NCPA) est chargé de promouvoir l'image et l'identité du territoire.

Il définit et met en œuvre la stratégie globale de communication, assurant une information claire et cohérente auprès des usagers, des partenaires et des médias. À travers divers supports, il valorise les projets, événements et actions menés par la collectivité, tout en répondant aux besoins spécifiques des services internes en matière de communication.

Données 2024



2

magazines intercommunaux
Passions Communes



720

posts sur
les réseaux sociaux



300

invités à l'inauguration du
centre aqualudique Aqua Diva

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Participation à l'organisation avec les communes de Cabourg, Dives-sur-Mer et Houlgate, du passage de la flamme olympique en partenariat avec le Département du Calvados.
- Développement et diversification des permanences proposées aux usagers dans les deux Point-Info 14 - France Services.
- Renforcement des actions autour de la réduction des déchets : distribution d'un dépliant spécial fêtes de fin d'année, création d'une vidéo professionnelle, révision du calendrier de collecte commune par commune, conception d'un magnet et de personnages dédiés pour sensibiliser le public.
- Pilotages des inaugurations de l'extension scolaire d'Escoville et du centre aqualudique.

La communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge dispose de deux Points Info 14 France Services, offrant un accueil de proximité pour faciliter l'accès aux services publics. Ces points permettent aux habitants d'effectuer de nombreuses démarches administratives (santé, retraite, impôts, emploi...) avec un accompagnement personnalisé, notamment pour les personnes éloignées du numérique. Chaque usager bénéficie d'un référent dédié, qui le guide, l'informe et peut le mettre en relation, y compris par visioconférence, avec les administrations partenaires.



27 370

personnes accompagnées
entre Merville Franceville
et Dozulé en 2024

ENVIRONNEMENT

LA GESTION DES DÉCHETS

La communauté de communes est en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés issus du porte-à-porte, des dépôts en apport volontaire et des déchetteries.

Elle organise les collectes des déchets et assure leur acheminement vers les sites de recyclage et de traitement. Cinquante-quatre agents et douze saisonniers composent le service et ont différentes missions (administratives et comptables, collecte en régie, déchetteries).

Il incombe également à la communauté de communes d'assurer la sensibilisation auprès des habitants au tri et au recyclage en partenariat avec le SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise).

Le service public de collecte et gestion des déchets s'appuie sur des ressources fiscales propres comme : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), la Redevance Spéciale des professionnels, le soutien des éco-organismes, ou encore la vente de matières recyclables.

BUDGET DÉDIÉ

Dépense de fonctionnement :
8,31 M€

Dépense d'investissement :
8,55 M€

Données 2024



680 kg

de déchets en déchetterie /habitant
(7% supplémentaire par rapport à 2023)



130 000€

coût de l'achat
des composteurs



864 000€

coût de l'achat de
3 nouveaux camions



181 000 km

parcourus par
les camions de collecte



15 270

tonnes collectées en porte-à-porte
tous déchets confondus





ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Distribution gratuite des composteurs et accompagnement à l'installation de composteurs partagés.
- Renouvellement de bennes pour les ordures ménagères.
- Rencontres des 38 maires en vue d'examiner les déclinaisons de la feuille de route des déchets (2025-2030) sur chaque commune.
- Réalisation de la campagne de communication «Gâcher ou recycler» pour favoriser la qualité du tri pour tous les usagers.

GÂCHER ou recycler

Elle voulait devenir un vélo...
Si seulement vous l'aviez jetée
dans la **poubelle jaune** !

LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !



ENVIRONNEMENT

LE CYCLE DE L'EAU

BUDGET DÉDIÉ

Dépense de fonctionnement :

4,16 M€

Dépense d'investissement :

7,8 M€

La communauté de communes a la charge des assainissements collectifs et non collectifs des 38 communes du territoire.

L'exploitation de l'assainissement collectif est confiée à un délégataire tandis que l'assainissement non collectif est suivi en régie, avec notamment la gestion des infrastructures et la relation aux usagers.

La communauté de communes assure le suivi des ouvrages d'eaux usées (station d'épuration et réseau de collecte), le suivi de la qualité des eaux de baignade, le contrôle des branchements d'assainissement collectif et non collectif.

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) englobe plusieurs missions : l'aménagement, l'entretien, la défense, la protection et la restauration des sites (cours d'eau, canaux).

Données 2024



5 309

hectares
de Marais de la Dives



3

systèmes d'endiguement
classés



15,6

tonnes de rongeurs
aquatiques piégés



1 124

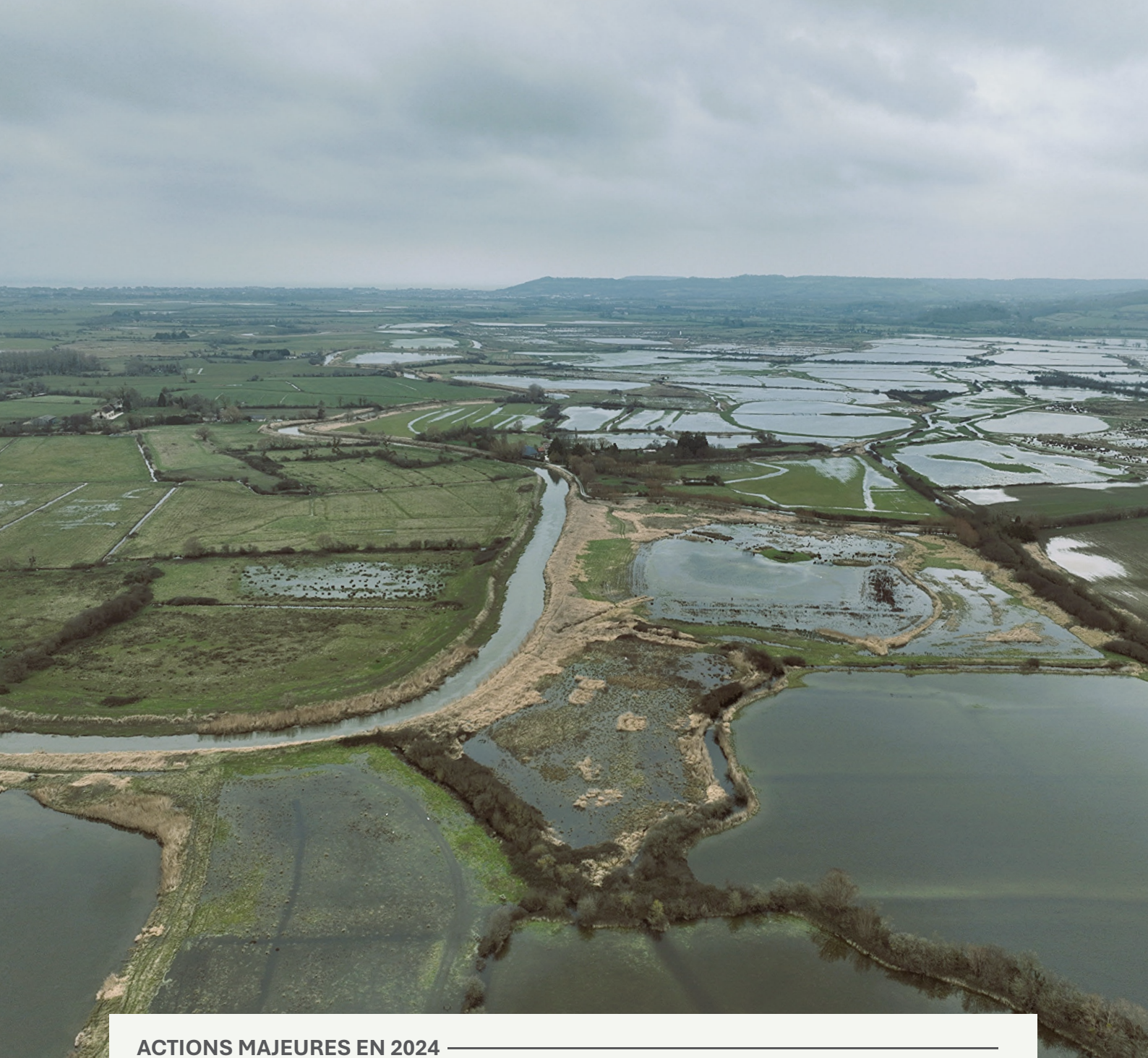
contrôles
effectués



44

demandes de subventions
pour la réhabilitation de
l'assainissement non
collectif





ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Réalisation de l'étude diagnostique des milieux aquatiques et des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols sur le bassin versant de l'Aiguillon.
- Finalisation du plan intercommunal de sauvegarde et du plan de gestion de la végétation des systèmes d'endiguement.
- Lancement du Programme d'Action de Prévention des Inondations en collaboration avec la Communauté Urbaine Caen la Mer.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MOBILITÉS ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La politique mobilité de NCPA doit répondre aux besoins de déplacement de ses habitants pour le travail, les loisirs, achats et services, mais aussi de ses visiteurs, nombreux au cours de la saison estivale, orientés vers les loisirs, l'attractivité du littoral et la visite de sites touristiques.

NCPA doit répondre également à l'enjeu environnemental majeur de lutte contre le réchauffement climatique.

En 2024, la communauté de communes s'est en particulier dotée d'une stratégie de mobilité, autour de trois volets d'action :

- développer les modes actifs à travers la mise en œuvre du schéma cyclable communautaire;
- renforcer l'offre de transport collectif;
- favoriser l'intermodalité.

Elle s'est également engagée en faveur de la transition écologique de son territoire, au travers de la signature du Contrat d'objectif territorial avec l'ADEME, et de la reprise du projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en lien avec les services de l'Etat et les collectivités partenaires.



180 000 €

de subvention pour la politique cyclable
avec le programme AVELO 3



1 300

trajets réalisés
en covoiturage



36 000

déplacements quotidiens internes au
territoire tous modes tous motifs

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Engagement des études pour la liaison cyclable Goustranville-Dozulé-Cabourg et pour l'offre de transport collectif régulière sur le territoire de NCPA
- Lancement du service de covoiturage « BlaBlaCar Daily » avec plus de 1300 trajets recensés
- NCPA retenue par l'ADEME pour le « Contrat d'Objectifs Territorial » autour de la transition écologique
- NCPA lauréate du programme national « A VELO 3 » pour accompagner les actions en faveur du développement cyclable.





AMÉNAGEMENT, URBANISME

La communauté de communes instruit les demandes d'urbanisme pour 31 communes. Elle est en charge des différentes autorisations d'urbanisme, accueille et conseille les collectivités, les professionnels et le public. Elle apporte des conseils techniques et juridiques afin d'accompagner les maires dans la prise de décision en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires.



2 709

dossiers instruits



4

communes accompagnées
dans des règlements de litige



1 830

demandes de renseignements d'urbanisme
(par téléphone, mail et rendez-vous physique)

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Accompagnement de la commune de Dives-sur-Mer pour répondre à l'appel à candidature lancé par l'Etat dans le cadre de son Plan de Transformation des Zones Commerciales dont la commune est lauréate.
- Bilan de la consommation des espaces par les communes dans leurs PLU au regard des objectifs du SCoT (Schéma de cohérence territoriale).
- Assistance et conseil aux communes dans l'élaboration et les procédures d'évolution de leur PLU : Merville-Franceville Plage, Sallenelles, Saint-Samson, Petiville, Auberville, Houlgate .

GENS DU VOYAGE

La communauté de communes gère les aires des gens du voyage en application du schéma départemental qui précise les conditions d'accueil et de stationnement des résidences mobiles et de leurs occupants.



20

caravanes pour 67 personnes accueillies
sur l'aire permanente de Dives-sur-Mer



23 130€

coût des consommations en eau et en
électricité



15 000 €

de recettes
des droits d'occupation

LE SCOLAIRE ET L'ACTION SOCIALE

ACTION ÉDUCATIVE

La communauté de communes gère l'ensemble des établissements scolaires maternels et élémentaires ainsi que la restauration scolaire et les accueils périscolaires sur les secteurs de Dozulé et d'Escoville.

Trente agents intercommunaux sont mobilisés et jouent un rôle central dans l'accompagnement des jeunes écoliers et l'entretien de ces établissements, garantissant un environnement propice à l'apprentissage.

Données 2024



22

classes



452

élèves sur l'ensemble
des écoles intercommunales



106 000

repas produits par
la cuisine centrale

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Inauguration de l'extension de l'école d'Escoville.
- Intégration des communes d'Amfreville et de Bréville-les-Monts au service de restauration scolaire.
- Passage de la Flamme Olympique : 736 élèves ont été transportés afin d'assister aux relais organisés à Cabourg et Houlgate.
- Relocalisation de l'école maternelle Françoise Dolto de Dozulé au sein de l'unité A de l'école élémentaire. Ce transfert a été rendu nécessaire suite à l'apparition de désordres structurels dans le bâtiment initial, et a permis de garantir la sécurité et la continuité de l'accueil des élèves dans de bonnes conditions.



Première Conférence des écoles en novembre 2024 : rassemblement des équipes éducatives, des élus et des partenaires autour des enjeux éducatifs du territoire. Ce temps d'échange a permis de renforcer la coopération entre les acteurs et d'initier une réflexion commune sur les projets à venir.



ACTION SOCIALE

La communauté de communes a pour mission de développer des axes autour de la parentalité, la petite enfance, la jeunesse de 0 à 25 ans.

Par ailleurs, NCPA dispose de plusieurs compétences contribuant à la cohésion sociale sur le territoire.



15

événements autour
de la petite enfance



141

assistantes
maternelles



8

Formations à destination
des professionnels

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Réédition du Festival de la Petite Enfance : 3 jours d'itinérance sur 7 communes avec animations, spectacles et table ronde.
- Développement des actions à destination des professionnels de la petite enfance.
- Première journée pédagogique pour les assistantes maternelles du territoire : améliorer leur pratique professionnelle et créer du lien.

LES ACTIONS CULTURELLES



La communauté de communes soutient le développement des activités, culturelles et numériques sur l'ensemble du territoire.

Les Espaces Publics Numériques offrent à chacun la possibilité de se familiariser avec les outils technologiques de dernière génération, tandis que l'école de musique propose un large choix d'enseignements et fait découvrir le monde sonore aux enfants lors d'interventions dans les écoles. Par ailleurs, en 2024, NCPA a déployé sa feuille de route culture.

ÉCOLE DE MUSIQUE



313

élèves inscrits
à l'école de musique



250

élèves dans le cadre
des « orchestres à l'école »



10

ensembles musicaux

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Ouverture d'une classe de chant.
- Création d'un atelier clavier/musique électro.
- Accompagnement de la cérémonie du 80ème anniversaire du débarquement par les élèves des orchestres à l'école et des interventions en milieu scolaire, à Merville-Franceville.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)



40

associations
accompagnées



10 000 €

d'investissement dans des
nouvelles machines



5 000

personnes accueillies entre l'EPN et
la Micro-Folie au cours de l'année

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Mise en place de permanences tournantes dans 6 communes NCPA d'accompagnement au numérique.
- Création d'un FABLAB au sein de l'EPN.
- Création d'un jeu éducatif sur les données personnelles en co-construction avec les EPN d'Argentan, Pont l'Évêque et Hermanville-sur-Mer.
- 6 escales de la Micro-Folie.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL



9

porteurs de projets
soutenus



56

associations ou structures
conventionnées



1 263

cartes sport
et culture distribuées

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Dématérialisation de la carte sport et culture.
- Lancement du dispositif d'accompagnement financier des projets de coopération culturelle (DAPCC) avec trois campagnes d'attribution pour une enveloppe totale de 30 000 €.
- Lancement du projet coopératif d'actions culturelles Les (A)ttrActeurs d'histoires sur le territoire intercommunal.

SPORT

L'école de voile propose des activités nautiques pour tous les publics, grâce à un parc d'une soixantaine d'embarcations variées. NCPA, au travers de ses équipements et de son ancrage local, s'engage par ailleurs dans le développement sportif de son territoire.



38 450 €

coût du remplacement
d'une flotte de 5 catamarans



1 000

personnes ont utilisés des services de
l'école de voile (stages, locations, animation
sportive, habitable, groupes extérieurs)

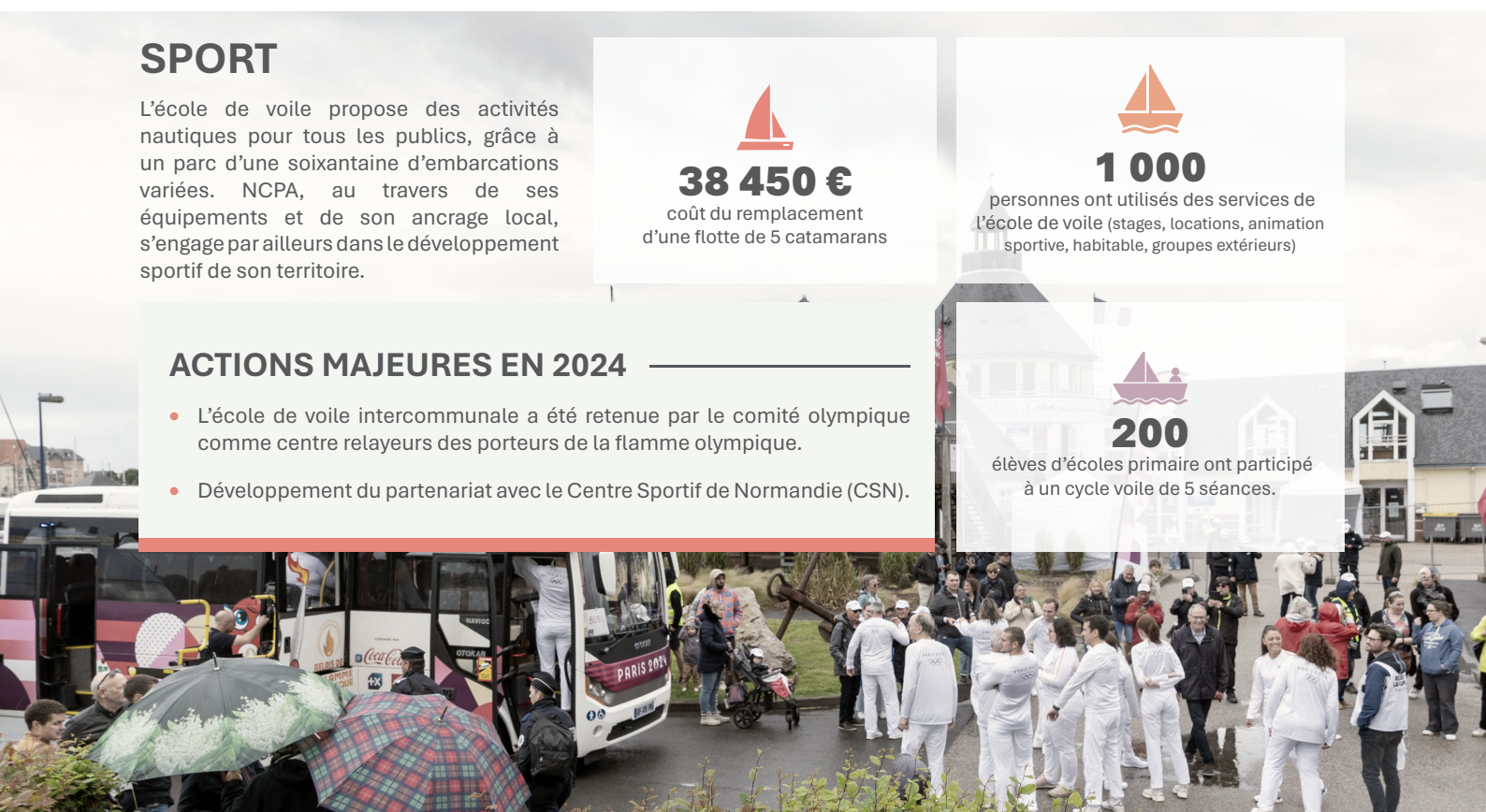
ACTIONS MAJEURES EN 2024

- L'école de voile intercommunale a été retenue par le comité olympique comme centre relayeurs des porteurs de la flamme olympique.
- Développement du partenariat avec le Centre Sportif de Normandie (CSN).



200

élèves d'écoles primaire ont participé
à un cycle voile de 5 séances.



ATTRACTIVITÉ

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La communauté de communes met l'accent sur la constitution d'un écosystème économique favorable sur son territoire. Elle est l'interlocuteur de proximité, facilitateur de projets (promotion des aides publiques). Elle constitue et anime un réseau d'acteurs économiques, participe aux initiatives des partenaires que sont l'Etat, la Région Normandie et le Département du Calvados.

Elle assure également la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des trois zones d'activités de son territoire, quel qu'en soit le domaine (industriel, commercial, tertiaire, artisanal, touristique, portuaire ou aéroportuaire).

Données 2024



8500m²

de terrains vendus à
vocation économique



65

entreprises rencontrées



163

sollicitations directes
d'entreprises



1

espace coworking
à Dozulé

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Lancement officiel du club des entreprises.
- Accueil de la flamme olympique avec un espace « entreprises ».
- Implantation nouveau totem pour les signalétiques des ZAC.





TOURISME

La gestion et le développement de l'activité touristique sont confiés à une entité spécifique : l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI). Cet organisme bénéficie du statut d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). Pour accomplir ses missions, l'OTI s'appuie sur une équipe de 22 collaborateurs.

L'OTI a pour principales missions de développer la notoriété du territoire, de contribuer à son rayonnement et à son attractivité, d'organiser la promotion de la filière, d'accueillir et d'informer les visiteurs, ainsi que d'analyser les données pour comprendre l'évolution des clientèles et de leurs pratiques.



4

bureaux d'information touristique
répartis sur le territoire



140 000

visiteurs au total



2 500 000

de page vues
sur Internet

ACTIONS MAJEURES EN 2024

- Formation des professionnels du tourisme sur les incontournables ou les innovations ainsi que du personnel de l'OTI (316 h de formation en 2024).
- Mise en place de campagnes médias à l'échelle nationale.
- Lancement de la campagne : « Cherche » et de nouvelles actions en faveur du développement du Patrimoine (Cirkwi, Wivisites, nouveaux circuits...).
- Obtention en fin d'année de trois Prix de bronze pour les thématiques : campagne social média, événement /temps forts et campagne vidéo aux Cas d'OR 2024 organisés au salon de l'Aéro-club de France à Paris.

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ

